

MISSION LOCALE

« Les jeunes peinent à venir dans les agences d'emploi »



Une soixantaine de bénévoles, les élus, les représentants de l'État, dont Fabien Sudry, préfet, avaient répondu à l'invitation de Bernard Suc, directeur de la Mission locale. Photo M. S. (CLP)

La Mission locale du Mâconnais fonctionne aussi avec de nombreux bénévoles. C'est pour les remercier de leur implication au quotidien qu'elle les avait réunis, mercredi matin, à l'Allumette

En ce mercredi matin, la Mission locale a invité tous les bénévoles qui s'investissent au quotidien à ses côtés. L'occasion a été saisie pour discuter autour de trois tables rondes pour trois axes de réflexion : le réseau de parrainage, le job dating et le savoir-être en entreprise.

Le réseau de parrainage est composé de marraines et parrains, actifs ou retraités, qui donnent de leur temps aux jeunes, les font profiter de leur carnet d'adresses, les conseillent pour leur entretien d'embauche, leur apportent les paroles rassurantes dont ils ont besoin.

Les agences d'emploi, envi-

ron une douzaine sur le bassin mâconnais collaborent avec la Mission en mettant en place les opérations job dating, quatre à six fois par an.

« Souvent, les jeunes ont de la peine à pousser les portes de ces agences », explique Bernard Suc, directeur de la Mission locale.

Pour terminer, ce sont les chefs d'entreprises, qui ont réfléchi autour du thème du savoir être en entreprise, car « beaucoup de jeunes ne connaissent absolument pas les codes indispensables au vivre ensemble ».

L'objectif ultime de cette réunion générale était la réflexion autour des orientations nouvelles qui sont données à la Mission, telles que le développement de l'alternance, la rencontre des jeunes des quartiers prioritaires et des zones rurales à revitaliser.

En fin de matinée, les élus et le préfet de Saône-et-Loire

étaient invités à découvrir les comptes rendus de ces tables rondes.

MARIE SALERNO (CLP)

La garantie jeune

La réunion a détaillé le nouveau dispositif : la garantie jeunes. Cette mesure en faveur des jeunes les plus vulnérables - ni scolarisés, ni en emploi, ni en formation, sans soutien familial, sans ressources - existe depuis novembre 2013 sur dix territoires. Au 1^{er} janvier, dix nouveaux territoires sont concernés, et 51 autres viendront courant 2015. Au total, ce sont 50 000 jeunes qui bénéficieront de ce dispositif. L'objectif recherché est double : accès à l'autonomie sociale et l'accès à l'emploi et à la formation. Durant cet accompagnement, un an, les jeunes reçoivent une allocation de 433 €/mois.